

Ophélie Guin,  
Régis Vaillant,  
Marina Boutault-Labbé  
Olivier Tribondeau,  
Dominique Durand,  
Gilles Morichaud  
Elus de la liste « Partageons Demain au conseil  
municipal de Villebon sur Yvette

A l'attention de :  
Mme Brigitte Vermillet. Vice-présidente  
déléguée à la transition écologique et à la  
croissance verte  
Mme Marie-Claire Chambaret, Vice-  
présidente déléguée aux seniors et  
aux personnes handicapées  
M. François Durovray, président du  
département de l'Essonne

Villebon sur Yvette, le 13 Décembre 2020

**Objet** : projet de construction d'un établissement d'un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap sur un espace naturel dans la ville de Villebon sur Yvette

Madame la Vice-Présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte,  
Madame la Vice-Présidente déléguée aux seniors et aux personnes handicapées,  
Monsieur le Président,

Élus de la ville de Villebon sur Yvette, nous souhaitons attirer votre attention sur le projet de construction d'un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap qui a reçu le soutien de votre administration. Suite à un changement d'emplacement, ce projet doit maintenant se réaliser sur 6500 m<sup>2</sup> de terrain arboré (initialement propriété de la ville) situé dans une zone qui a toutes les apparences d'une zone humide. De ce terrain en pente s'écoule tout au long de l'année de l'eau (au point d'envahir les marches d'un escalier qui le borde) issue de la nappe phréatique affleurante. Une végétation caractéristique des zones humides comme des iris des marais (iris pseudocarus) et des saules cendrés y est présente. De plus le terrain est une partie d'un petit bois qui serait détruit (55 arbres abattus) dans le cadre du projet. Une pétition, signée par près de 800 personnes d'une ville de 11000 habitants, exprime la vive opposition des habitants à ce choix. Détruire une telle zone en plein centre de Villebon serait une faute en regard des obligations de sauvegarde d'une planète vivable.

En parallèle de cela et faisant face à une multiplication inquiétante de projets de construction de résidence collective par les promoteurs, projets qui ne correspondent pas au tissu urbain de cette ville de la vallée, la municipalité s'est rapprochée des services du département et en particulier du conservatoire des espaces naturels sensibles afin de mettre en place une mosaïque d'espaces verts protégés dans le tissu urbain. Elle se prépare via une convention à solliciter des subventions de votre administration pour racheter des terrains constructibles, puis ensuite les végétaliser avec le support du conservatoire.

**La conjonction de ces deux projets : artificialisation d'un espace naturel et humide de 6500 m<sup>2</sup>, espace naturel et rachat de terrains constructibles pour les végétaliser doit, à notre sens**

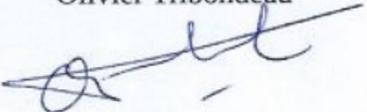
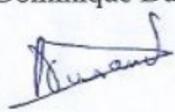
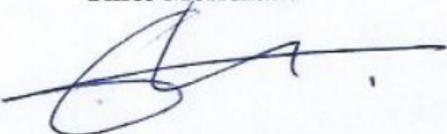
**faire l'objet d'une réflexion approfondie et nous sollicitons le conseil départemental directement impliqué pour cela.**

Pourriez-vous réunir autour de vous les différents acteurs de ce projet : conseil municipal de la ville qui représente les habitants, la fondation OVE qui a reçu de l'ARS le mandat de construire et gérer l'établissement d'accueil pour personnes en situation de handicap et enfin les responsables de l'ARS chargés du suivi de ce sujet ? Il s'agira d'étudier ensemble comment les différentes politiques du département, politique sociale et politique de préservation des espaces naturels peuvent être réconciliés dans ce projet.

Sachant que nous sommes favorables à l'implantation du centre pour personne en situation de handicap, nous proposons une esquisse de solution : construire le centre d'accueil pour personnes en situation de handicap sur le terrain qui doit être libéré en plein centre-ville par le centre technique municipal (CTM) Celui-ci doit déménager sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> situé en périphérie de la ville, jouxtant l'autoroute et qui fait partie du domaine communal. Le terrain actuellement occupé par le CTM d'une superficie de 7742 m<sup>2</sup> est idéalement situé pour l'établissement à destination de personnes en situation de handicap. Il bénéficie d'un accès piéton au centre-ville et à l'espace de promenade du bord de l'Yvette. C'est un besoin essentiel pour le centre projeté qui est un centre ouvert qui promeut le contact direct des résidents avec les habitants de la ville.

A ce courrier, nous joignons en annexe différents documents afin de vous éclairer sur ce sujet :

En attendant de lire votre réponse, nous vous prions Mesdames, Monsieur d'agréer l'expression de nos salutations distinguées

<p>Ophélie Guin</p> 	<p>Régis Vaillant</p> 	<p>Marina Boutault-Labbé</p> 
<p>Olivier Tribondeau</p> 	<p>Dominique Durand</p> 	<p>Gilles Morichaud</p> 

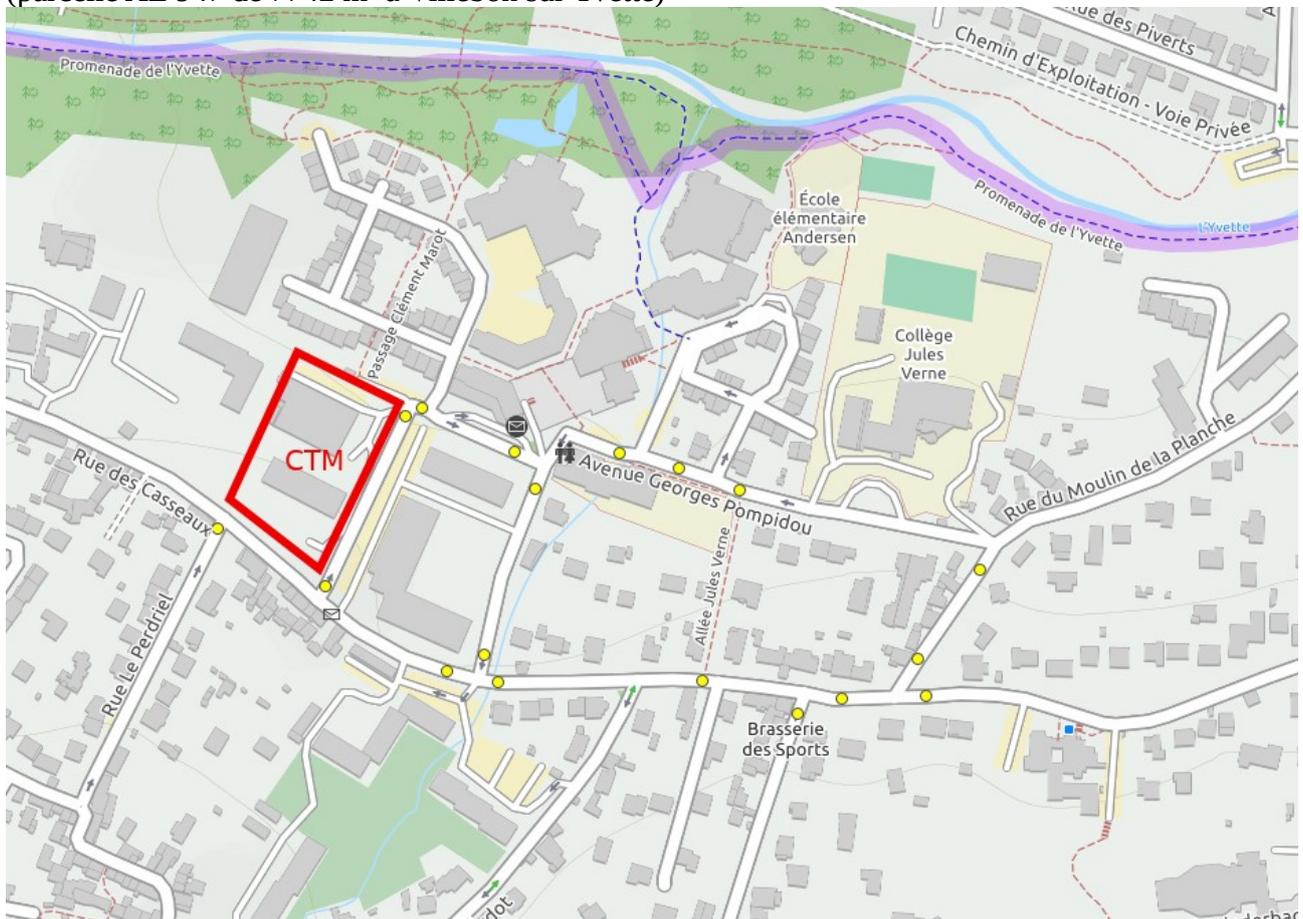
**Annexe 1 :** Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 19 Juin 2018. Cet avis a classé en premier le projet porté par la fondation OVE pour établissement d'accueil médicalisée de 30 places dans le département de l'Essonne.

**Annexe 2 :** DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2019 N°DEL 201911-112. Cette délibération porte sur l'échange de terrain qui a rendu la fondation OVE propriétaire du terrain pour le projet. Ce terrain était initialement dans le domaine communal. C'est la zone

encadrée en rouge dans la photo page 8/12. Cette photo, reprise ci-dessous, par elle-même seule suffit à démontrer que l'espace considéré est boisé.  
Cette même délibération annonce le déplacement du centre technique municipal.



**Annexe 3 :** emplacement du centre technique municipal actuel, espace déjà artificialisé et idéalement placé pour le projet de construction du centre pour personnes en situation d'handicap (parcelle AE 947 de 7742 m<sup>2</sup> à Villebon sur Yvette)



**Annexe 4 :** pétition signée par plus de 700 personnes [https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-ove-stop-a-la-betonisation-de-villebon-yvette-6fd843af-1ddf-495c-8b85-a95f2da4707a?recruiter=false&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=facebook&utm\\_campaign=psf\\_combo\\_share\\_initial&utm\\_term=share\\_petition&recrute](https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-ove-stop-a-la-betonisation-de-villebon-yvette-6fd843af-1ddf-495c-8b85-a95f2da4707a?recruiter=false&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=psf_combo_share_initial&utm_term=share_petition&recrute)